

Publié le 27 août 2020

Les Epl, outils privilégiés de la revitalisation des territoires

Très engagées dans la mise en œuvre opérationnelle sur les territoires du programme national Action cœur de ville (ACV), les Epl sont aujourd’hui reconnues comme des outils incontournables tant par les collectivités locales que les pouvoirs publics. Deux ans après le lancement du programme et au lendemain des élections municipales, il est apparu nécessaire à la Fédération des élus des Entreprises publiques locales de jeter un coup d’œil dans le rétroviseur et d’entrevoir les prochaines étapes pour les Epl en publiant un livret regroupant de nombreux exemples de réalisations effectives ou en cours menées par des Epl à travers toute la France.



« La crise sanitaire sans précédent que notre pays connaît, et toutes les incertitudes qu’elle engendre doivent nous conforter dans l’idée que sans une intervention publique forte, la revitalisation des territoires, et par là même notre façon de vivre, mettront très longtemps à se relever », explique **Jean-Marie Sermier, Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales**. Et d’ajouter, « qu’à l’aube du nouveau mandat qui s’ouvre et compte-tenu de la situation économique du pays, beaucoup reste à faire ». C’est aussi pourquoi, le Comité interministériel et partenarial ACV réuni le 14 mai dernier sous la présidence de Jacqueline Gourault, ministre chargée de la Cohésion des territoires, a fixé une feuille de route renouvelée pour un programme ACV moteur d’une relance territoriale et écologique.

« L'impératif d'investir prioritairement dans les centres-villes »

A ce titre, **Rollon Mouchel-Blaisot, préfet et directeur du programme ACV** indique que « la crise liée au Covid-19 a lourdement impacté le fonctionnement des entreprises, et plus particulièrement les secteurs soutenus par ACV : fermetures des commerces, services et équipements publics, arrêt des transports et des chantiers... sans compter le décalage de l'installation des exécutifs locaux... Ces difficultés n'ont en rien remis en cause l'essence même du programme : réaffirmer le rôle indispensable des villes moyennes pour le développement économique du pays et l'impératif d'investir prioritairement dans les centres-villes ».

« Les Epl sont des outils privilégiés pour la mise en œuvre du programme ACV »

Pour lui, « la présence des Epl sur l'ensemble du territoire et leurs liens avec les élus offre un savoir-faire et une expérience intéressante dans les requalifications de centre-ville touchant tous les secteurs, de l'espace public au développement des services publics en passant par l'habitat, le commerce et le patrimoine. Leur souplesse et leur capacité d'innovation **permettent aux Epl de se positionner sur tous les enjeux actuels du dispositif** : nouvelles mobilités, développement numérique, rénovation énergétique, portage foncier, etc. »

Une « expertise complète des Epl »

Enfin, **pour Jean-Marie Sermier**, « il n'y a pas de solution a priori, et ce qui fonctionne dans un territoire est parfois impossible à mettre en œuvre sur le territoire voisin. Si l'équilibre économique des opérations de revitalisation des centres-villes est parfois délicat, **les Epl sont aujourd'hui parfaitement en capacité de mettre en œuvre les projets des collectivités**. Elles peuvent intervenir à tout moment, que ce soit dès le démarrage des réflexions pour apporter leur expertise dans les phases d'étude puis dans la réalisation opérationnelle du plan d'action ». C'est pourquoi « les élus ne doivent pas hésiter à s'appuyer sur l'expertise complète des Epl, qu'elles soient aménageurs, bailleurs, opérateurs de mobilité urbaine, logisticiens, etc. ».

A la découverte des réalisations des Epl

Téléchargez le livret « Les Entreprises publiques locales, outils privilégiés de la revitalisation des territoires » et partez à la découverte des réalisations portées par la Spl AREA en Région Sud à Arles et Briançon, la Spla Caen presque-île, la Spl d'Alençon et la SHEMA en Normandie, la Sem CITALLIOS en Ile-de-France à Limay, la SIAB et la Spl Palais Beaumont en Nouvelle Aquitaine à Pau, la SOLOREM et la Sem Nancy DEFI dans le Grand Est à Nancy et enfin la Sem ORYON dans les Pays-de-Loire à La Roche-sur-Yon.

À télécharger

- [EPL Cœur de ville juillet 2020](#)